

Archivé: lundi 27 mai 2024 16:12:14

De: [ACP Zwaab 12](#)

Heure de réception du message: Mon, 22 Jan 2024 10:59:32

Envoyé: Mon, 22 Jan 2024 11:58:58

À: [Laila Kadi Touzani \(Notariat Kim Lagae\)](#)

Sujet: VIANE GEORGETTE - MICHELZWAAB STRAAT

Confidentialité: Normal

Pièces jointes:

[Acte de base et règlement d'ordre intérieur 1963.pdf](#) [ACTE DE BASE MODIFICATI.pdf](#) [PV ASSEMBLEE ANNUELLE 2022.pdf](#) [PV ASSEMBLEE ANNUELLE 2023.pdf](#) [PV ASSEMBLEE EXCEPTIONNELLE 2023.pdf](#)

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les 2 derniers PV des réunions annuelles de la copropriété ZWAAB (2022 ET 2023), en sachant que nous n'avons pas fait de réunion en 2021 pour cause de Covid.

Vous trouverez également le PV de la réunion exceptionnelle du mois de décembre 2023 pour nos travaux d'isolation du bâtiment.

Pour les travaux effectués depuis 2009 :

- Installation d'une chaudière à condensation (gaz naturel) et abandon du système au mazout. (2009)
- Rénovation façade avant et arrière. (2017-2018)
- Mise en conformité de l'ascenseur (2021).
- Isolation du toit et des deux murs latéraux de l'immeuble (avril 2024). Il n'y a pas d'appel de fond individuel pour chaque propriétaire, mais une demande de prêt à la banque accepté et voté (voir PV REUNION EXCEPTIONNELLE 2023).

Les charges ont été augmentés de 250€ à 280€ (voir PV de 2023).

Situation du compte bancaire de la copropriété :

COMPTE COURANT 22/01/2024 : 14 498,10 €

COMPTE EPARGNE 22/01/2024 : 39 132,58 €

Mme Viane recevra dans le courant du mois de septembre 2024, sa facture pour la consommation de chauffage 2023-2024. Pour le moment, elle n'a pas d'arriérées.

Pour l'ancienne citerne à mazout, nous comptons la condamner définitivement dès que possible.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions.

Copropriété Zwaab